Mairie de CRESPIAN

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Octobre 2024

PROCÈS VERBAL

L'an deux mil-vingt-quatre, le 23 octobre à 18h30, le Conseil municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Pascale VANDAMME, Maire.

Date de la convocation : 14 Octobre 2024
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Présents : Pascale VANDAMME, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Céline BELLARA, Sophie BERETTA, Sabine DA COSTA, Magali GUEIDAN, Elie HERBEMONT, Arnaud SAUVAIRE et Nicolas WISNIEWSKI.

Absents excusés : néant

Secrétaires de séance : Nathalie CUOZZO et Élie HERBEMONT

À L'ORDRE DU JOUR

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 septembre 2024**

Les membres du Conseil Municipal sont informés que les délibérations de la séance du 4 septembre 2024 ont été transmises et rendues exécutoires le 5 septembre 2024 par visa de contrôle de légalité.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, l'approuve.
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

- **Transfert EP SMEG Phase 3**

Le Conseil Municipal doit délibérer afin d'autoriser le SMEG à poursuivre les travaux de rénovation de l'éclairage public pour la tranche 3. La mise en discrétion des réseaux sur le Chemin du Temple est prévue pour le printemps 2025.
Monsieur Nicolas WISNIEWSKI n'a pas pris part au vote.
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

- **Décision modificative budgétaire – M57**

Pour réintégrer les frais d'études et donc de régulariser l'état de l'actif, il est indispensable d'ouvrir des crédits au chapitre 041 du budget principal pour l'exercice 2024. Après délibération, le conseil municipal a approuvé ce virement de crédit à l'unanimité.
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

- **Avis sur Modification simplifiée du PLU de la Commune de Montpezat**

Le Conseil municipal doit émettre un avis sur la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Montpezat, qui supprime les références du projet de maison médicale.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de modification du PLU de la commune de Montpezat.
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

- **Rapport sur Rythme de l'artificialisation des sols**

Toutes les Collectivités Territoriales sont engagées à réduire de moitié la consommation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers entre 2021 et 2031, en mettant un accent particulier sur la sobriété foncière. Tous les trois ans, les communes et communautés de communes disposant d'un document d'urbanisme doivent établir un rapport local sur l'artificialisation des sols. La Commune doit ainsi élaborer et adopter ce rapport local de suivi de l'artificialisation des sols, trois ans après l'entrée en vigueur de la loi Climat et Résilience. Le Conseil Municipal doit décider d'adopter le rapport triennal sur le bilan ZAN pour la période 2021-2023.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport.
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

- **Renforcement et Dissimulation des réseaux secs – Mutation Poste Vignaud Tranche 1 et 2**

La Commune a sollicité le Territoire d'Énergie Gard (SMEG) pour un projet d'enfouissement des réseaux aériens sur le Chemin de la Serre et le Chemin du Temple. Ce projet vise principalement à sécuriser le réseau électrique et à garantir un éclairage public efficace tout au long de la zone concernée par les travaux. L'emprise des travaux, c'est-à-dire la zone où les réseaux seront enfouis, s'étend du Chemin de la Serre jusqu'au Chemin de Vielle, couvrant une distance de 500 mètres linéaires (ml). En plus de l'enfouissement des câbles électriques, l'installation d'un éclairage performant est prévue pour améliorer la sécurité et la qualité de l'éclairage public dans cette zone.
Après délibération, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'enfouissement des réseaux aériens sur le Chemin de la Serre et le Chemin du Temple, en validant les tranches 1 et 2 des travaux.
Monsieur Nicolas WISNIEWSKI n'a pas pris part au vote.
Pour : 9 Contre : 1 Abstention : 0
(délibérations adoptées et portées au registre des délibérations)

- **Désignation d'un référent déontologue auprès des élus**

Suite à la consultation des différents référents déontologues proposés, le Conseil Municipal a décidé de choisir Maître Marie SIMON-PEREZ comme référente déontologue pour les élus de la commune. Ce référent déontologue aura pour mission de veiller au respect des principes déontologiques et d'accompagner les élus dans l'exercice de leurs fonctions en toute transparence et intégrité.
Après une discussion sur cette proposition, le Conseil Municipal a décidé d'approuver cette désignation à l'unanimité.
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

- **Extension du Réseau électrique – Alimentation complexe sportif (coord.23-175)**

Madame la Maire a présenté au Conseil Municipal le projet d'extension du réseau électrique pour le complexe sportif. Ce projet est essentiel pour répondre aux besoins énergétiques du site, notamment pour améliorer l'infrastructure et garantir un bon fonctionnement des installations. Afin de faire avancer ce projet, il est nécessaire de lancer des études d'avant-projet, qui permettront de définir précisément les travaux à réaliser, les coûts associés, ainsi que les solutions techniques adaptées. Madame la Maire a donc soumis à délibération du Conseil Municipal la question d'autoriser le Territoire d'Énergie Gard (SMEG) à initier ces études préliminaires.
Le Conseil Municipal, après délibération, a unanimement approuvé le lancement des études d'avant-projet pour l'extension du réseau électrique du complexe sportif.
Monsieur Nicolas WISNIEWSKI n'a pas pris part au vote.
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Informations et Questions diverses

- Organisation du Marché de Noël: Le bilan de l'organisation est en cours, incluant la préparation de la tombola et l'installation des stands.
- Commémoration du 11 Novembre: La cérémonie aura lieu à 11h30. Elle sera suivie d'un vin d'honneur qui sera servi au foyer, en hommage aux anciens combattants et à la mémoire collective.
- Cimetière : Une réunion de la commission cimetière est prévue le mercredi 30 octobre à 18h30 pour discuter des questions liées à l'entretien et à la gestion du site.
- Projet Environnement et Verdissement de la Commune : Les étudiants de l'Université Paul Valéry ont débuté leur mission.
- Visite du Sénat : Des démarches d'information sont en cours auprès du cabinet du Sénateur Laurent BURGOA pour organiser une visite du Sénat, permettant aux collégiens crespianais de découvrir le fonctionnement de cette institution.
- Carte Communale : Une réunion publique aura lieu le vendredi 15 novembre 2024 à 19h, avec la présence de M. Jérôme BERQUET, en charge de l'étude de la carte communale. Cette réunion permettra d'informer les habitants sur les enjeux et les évolutions prévues concernant l'urbanisme communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 24

La Maire,